

(N^o 53.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Budget du Département des Travaux Publics pour l'exercice 1848.

(Voir les Nos 6 et son annexe, 79, 100 et 101 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Travaux Publics est fixé, pour l'exercice 1848, à la somme de dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-treize mille quatre cent quarante-quatre francs quarante-trois centimes (17,593,444 fr. 43 c.), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel de l'administration des chemins de fer ne pourront être prélevés sur les allocations destinées à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Bruxelles, le 3 février 1848.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*

(Signé) LIEDTS.

Les Secrétaires,

(Signés) A. DU BUS,

T^RKINT DE NAEYER.

Tableau du Budget général du Ministère des Travaux Publics.

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000	»	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service.	215,904	»	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses.	52,266	»	285,070
4	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.	8,000	»	
5	Commission des <i>Annales des Travaux Publics</i>	6,900	»	
6	— des procédés nouveaux.	5,000	»	
CHAPITRE II.				
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS. — CANAUX, RIVIÈRES, POLDRES. — PORTS ET COTES. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.				
SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.				
1	Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, études de projets.	2,618,600	»	
SECTION 2. — Bâtiments civils.				
2	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État.	52,060	»	
5	Constructions nouvelles. — Construction d'une salle et dépendances pour la tenue des séances du Sénat.	»	196,400	»
4	Établissement d'un trottoir en dalles le long du Ministère de la Guerre vers la Rue Royale.	»	800	»
5	Établissement d'un système de paratonnerre sur les bâtiments de l'ancienne Cour et du Palais de l'industrie.	»	5,500	»
SECTION 3. — Services des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage.				
<i>Canal de Gand au Sas-de-Gand.</i>				
6	Entretien et travaux d'amélioration.	29,000	»	
<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>				
7	Entretien et travaux d'amélioration.	28,500	18,650	»
<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>				
8	Entretien et travaux d'amélioration.	96,489	»	

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	<i>Sambre canalisée.</i>			
9	Entretien et travaux de dragage.	107,812 »	»	
	<i>Canal de Bruxelles à Charleroy.</i>			
10	Entretien et travaux d'amélioration.	77,000 »	28,000 »	
	<i>Escaut.</i>			
11	Travaux à l'Escaut.	17,000 »	25,788 60	
	<i>Lys.</i>			
12	Travaux à la Lys.	29,500 »	»	
	<i>Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.</i>			
15	Entretien et travaux d'amélioration.	20,000 »	200,000 »	
	<i>Service de la Meuse dans la province de Limbourg.</i>			
14	Entretien et travaux d'amélioration.	50,000 »	100,000 »	
	<i>Dendre.</i>			
15	Entretien et travaux d'amélioration.	10,000 »	700 »	
	<i>Rupel.</i>			
16	Travaux	»	110,540 »	
	<i>Dyle et Demer.</i>			
17	Entretien et travaux à faire pour obvier aux inonda- tions de la vallée du Demer.	15,000 »	100,000 »	
	<i>Senne.</i>			
18	Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne. — Loyer d'une maison pour l'éclusier de Vilvorde.	250 »	29,200 »	
	<i>Canaux de Gand à Ostende.</i>			
19	Entretien et travaux d'amélioration.	28,700 »	67,884 58	
	<i>Canal de Mons à Condé.</i>			
20	Entretien et travaux d'amélioration.	10,000 »	18,284 »	
	<i>Canal de la Campine.</i>			
21	Entretien et travaux d'amélioration.	65,000 »	18,000 »	
	<i>Canal d'embranchement vers Turnhout.</i>			
22	Entretien et travaux d'amélioration.	9,000 »	23,000 »	
	<i>Petite-Nêthe canalisée.</i>			
25	Troisième annuité à payer à la province d'Anvers. 50,000	40,000 »	57,000 »	
	Travaux d'entretien et d'amélioration. 17,000			

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	<i>Canal de Zelzaete à la mer du Nord.</i>			
24	Entretien et travaux d'amélioration.	19,800 »	9,000 »	5,630,570 95
	<i>Service du Moervaert.</i>			
25	Entretien.	2,200 »	»	
	<i>Canal de Nevele.</i>			
26	Entretien.	660 »	»	
27	Travaux aux voies navigables de second ordre, frais d'étude et de levées de plans, achat et réparation d'instruments.	»	14,777 »	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
28	Entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances.	20,000 »	»	
	<i>SECTION 4. — Ports d'Ostende et de Nieuport, côte de Blankenberghe.</i>			
29	Port d'Ostende. — Entretien et travaux d'amélioration.	43,450 »	95,360 »	
30	Port de Nieuport. — Entretien et travaux d'amélioration.	15,953 53	9,699 68	
31	Côte de Blankenberghe. — Entretien et travaux d'amélioration.	79,900 »	7,790 49	
32	Phares et fanaux. — Entretien.	750 »	»	
	<i>SECTION 5. — Personnel des ponts et chaussées.</i>			
33	Traitement des ingénieurs et conducteurs du corps des ponts et chaussées et des ingénieurs et conduc- teurs adjoints à ce corps. — Frais de bureau et de déplacement. — Indemnités et dépenses éven- tuelles.	606,004 »	»	
34	Traitement du personnel définitif des surveillants, gardes-ponts à bascule, éclusiers, pontonniers et autres agents subalternes du service des ponts et chaussées.	421,788 25	»	
35	Frais des jurys d'examen de l'école du génie civil, et voyage des élèves.	12,000 »	»	
	CHAPITRE III.			
	CHEMIN DE FER.			
	<i>SECTION 1^{re}. — Chemins de fer en exploitation.</i>			
	<i>§ 1^{er}. PERSONNEL. -- SERVICE GÉNÉRAL. -- DIRECTION.</i>			
1	Traitements et indemnités.	271,525 »	»	
	<i>Service de l'entretien des routes et des stations.</i>			
2	Traitements et indemnités	244,545 50	»	

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	<i>Service de locomotion et d'entretien du matériel.</i>			
5	Traitements et indemnités	110,960	»	
	<i>Service des transports et de perception.</i>			
4	Traitements et indemnités.	687,555	»	
5	Primes à accorder aux fonctionnaires et employés des diverses branches de service.	140,000	»	
	§ 2. SALAIRES.			
6	Service général. — Direction.	16,400	»	
7	Entretien des routes et des stations.	1,180,000	»	
8	Locomotion et entretien du matériel	1,461,150	»	
9	Fours à coke	95,000	»	
10	Transports et perception.	615,600	»	9,787,005 50
	§ 3. TRAVAUX ET FOURNITURES.			
11	Service général. — Direction.	129,000	»	
12	Entretien des routes et des stations.	262,000	» 127,000	
15	Billes et fers des voies.	724,000	» 700,000	
14	Locomotion et entretien du matériel	2,492,510	»	
15	Renouvellement du matériel.	100,000	» 200,000	
16	Transports et perception.	190,000	»	
	SECTION 2. — Direction de la régie du chemin de fer.			
17	Personnel	56,500	»	
18	Matériel	5,500	»	
	CHAPITRE IV.			
	POSTES.			
1	Personnel.	1,000,000	»	
2	Matériel.	500,000	»	1,520,000
5	Frais de construction et d'entretien de voitures desti- nées au service des postes sur le chemin de fer.	20,000	»	
	CHAPITRE V.			
	MINES.			
1	Conseil des mines. — Traitement des fonctionnaires et employés, frais de route.	45,200	»	
2	Idem. Matériel.	2,400	»	
3	Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bu- reau et de déplacement.	167,200	»	
4	Jurys d'examen et voyages des élèves des mines.	6,000	»	272,800

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
5	Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement.	45,000 »		
6	Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication des plans et mémoires, essais et expériences.	9,000 »		
	CHAPITRE VI.			
Unique	Pensions.	75,000 »	»	75,000 »
	CHAPITRE VII.			
	SECOURS.			
Unique	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension.	5,000 »	»	5,000 »
	CHAPITRE VIII.			
Unique	Dépenses imprévues non libellées au Budget	18,000 »	»	18,000 »
	Total du Budget du Ministère des Travaux Publics, fr.	15,430,070 08	2,163,374 35	17,593,444 43